Taxes sur les pesticides et lâ€™irrigation : Le recul peu glorieux du gouvernement

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
December 2023

PrÃ©vu dans le projet de loi de finances 2024, le relÃ¨vement de la redevance pour pollutions diffuses, perÃ§ue sur les ventes de pesticides, et de celle sur les prÃ©lÃ¨vements sur la ressource en eau pour l'irrigation devait permettre de lever respectivement 37 millions d'euros et 10 millions d'euros supplÃ©mentaires pour abonder le financement des agences de l'eau et assurer celui du Plan Eau. Le gouvernement vient d'y renoncer. L'annonce a Ã©tÃ© faite par Arnaud Rousseau, le prÃ©sident de la FÃ©dÃ©ration nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), Ã l'issue d'une rÃ©union organisÃ©e dÃ©cembre avec la premiÃ¨re ministreÂ Ã‰lisabeth Borne, et Ã laquelle participaient Ã©galement le prÃ©sident des Jeunes Agriculteurs et le ministre de l'agriculture, Marc Fesneau.Â "La premiÃ¨re ministre a rÃ©pondu positivement Ã leurs demandes, confirme-t-on au ministÃ¨re"Â prÃ©cise le quotidienÂ Le Monde.

"La FNSEA a fait un travail opaque de sabotage au mÃ©pris des instances dÃ©mocratiques : il conduit Ã exempter une fois de plus le monde agricole de toute transition. Le principe du pollueur-prÃ©leveur-payeur, insuffisamment appliquÃ© en France, est une fois de plus piÃ©tinÃ©, au dÃ©triment de la biodiversitÃ©, de la prÃ©servation des sols et d'une politique de sobriÃ©tÃ© en eau et en intrants", dÃ©nonce France Nature Environnement (FNE), qui rappelle qu'en matiÃ¨re des seuls prÃ©lÃ¨vements d'eau, les irrigants (qui totalisent 58 % de l'eau douce consommÃ©e pour 15 % des exploitations) n'ont contribuÃ© en 2020 qu'Ã hauteur de 31,4 millions d'euros contre 273,9 millions d'euros pour l'eau potable (26 % de l'eau consommÃ©e).Â

FNE